

Un acquit bien acquis

Exposé en prêt temporaire en 2012 dans une vitrine de Môtiers, longtemps remplacé par un frustrant fac-similé, au terme de longues négociations, l'original (MRM 15.2.1) d'une quittance autographe de Rousseau est finalement venu «enrichir» les collections du Musée Rousseau.

On sait ¹ que Jean-Jacques, peu satisfait des quelque 360 articles sur la musique rédigés «très à la hâte et très mal» dans le délai imparti de trois mois pour l'*Encyclopédie*, en avait entrepris une révision dès 1753. Mais l'ouvrage, plusieurs fois abandonné, mettra beaucoup de temps à voir le jour.

Exilé de Môtiers, l'écrivain malgré lui, faute de clientèle, n'avait plus comme gagne-pain la ressource ordinaire du métier qu'il affichait: copiste de musique (à tant de sous la ligne).

Je trouvois le séjour de Motier fort agréable, et pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée; mais on y vit assez cherement, et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyois diminuer journellement le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres; métier funeste auquel j'avois déjà renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public revenu de sa frenesie en feroit rougir les puissances; je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir. Pour cela je repris mon *Dictionnaire de musique*, que dix ans de travail avoit déjà fort avancé, et auquel il ne manquoit que la dernière main et d'être mis au net. Mes livres qui m'avoient été envoyés depuis peu me fournirent les moyens d'achever cet ouvrage (OC I: 606-607)

Dès le printemps 1763, Rousseau esquisse un projet d'édition compensatoire dans une lettre au libraire-éditeur Nicolas-Bonaventure Duchesne datée du 6 février:

En attendant, j'ai pour remplir le vide à vous proposer mon *Dictionnaire de musique* qui, s'il n'est pas de même un livre de mode, est un livre nécessaire aux artistes, et doit avoir son débit dans tous les temps. (L 927 / CC 2471)

La proposition mettra encore du temps à prendre corps comme le révèle sa lettre du 5 juin suivant:

Je n'ai cessé depuis que je suis ici de travailler au *Dictionnaire de musique*; j'ai encore du travail à y faire pour quatre ou cinq mois; outre cela, vu l'éloignement, il faut le recopier en entier, sans quoi l'imprimeur se perdrait à chaque instant. Ainsi nous serons à temps d'en parler l'hiver prochain, et je vous promets de ne m'adresser pour cet ouvrage à nul autre que sur votre refus. (L 997 / CC 2743)

Fort désormais de quelque 900 entrées, l'ouvrage est finalement achevé le 20 décembre 1764 à Môtiers. Imprimé à Paris en 1767 par la Veuve Duchesne ² (son mari étant mort dans l'intervalle, avant le 4 juillet 1765) et paru avec le millésime de 1768, il est le dernier livre de Rousseau publié de son vivant.

Contrairement à nombre d'écrivains spoliés – le droit d'auteur n'existant pas –, l'auteur avait bien négocié le fruit de seize ans de labeur. «Pour le *DM*, Rousseau avait accepté 100 louis comptant ³ et 300 livres de rente viagère», note Leigh (CC XXXVII: 219); au terme du contrat passé devant les notaires «M^e Nau et son confrère» le 29 avril 1765 (L 2144) par la veuve Duchesne et son mari, le

¹ Renseignements tirés de l'article de J.-J. Eigeldinger du *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau* (2006: 213-216).

² Marie-Antoinette, née Cailleau, décédée le 25 mai 1793.

³ Soit 2 400 livres, s'il s'agit de Louis d'or (neufs).

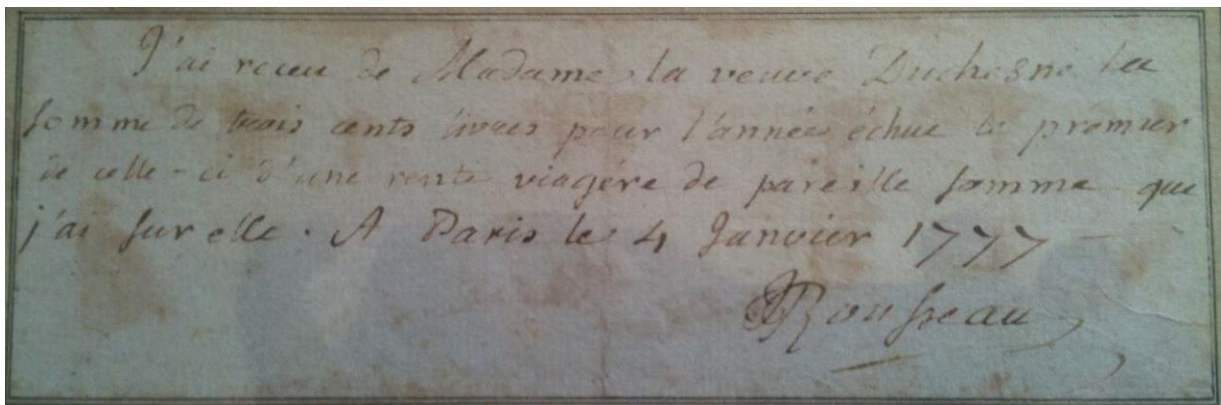
versement devait s'effectuer au premier janvier pour l'année précédente et Rousseau se plier à une formalité pour lui inhabituelle, celle d'établir un récépissé. C'est sans doute la raison pour laquelle la confirmation du versement pour l'année 1767 est tardive, la lettre à Pierre Guy⁴ (L 1947 / CC 6367), collaborateur de Duchesne puis de sa veuve, remontant au 11 juin 1768 et que le 16 janvier 1769, Rousseau doit redemander à Guy, via Henri Laliaud (1734- ?) (L 2054 / CC 6531), la formule perdue, qu'il retrouve opportunément l'année suivante au moment d'écrire à Guy (L 2143 / CC 6657) le 29 janvier 1770. Enfin le reçu du 1^{er} janvier 1771 n'est pas entièrement autographe et semble de la main de ce même Guy.

La rente viagère ayant été effective dès 1766, Rousseau a donc dû toucher 13 versements pour lesquels huit quittances⁵, généralement sur un morceau de papier oblong, ont été repérées dispersées à travers le monde, plusieurs certainement toujours en mains privées. Le versement en 1769 n'est confirmé que par la lettre à Guy et aucune attestation n'a encore été repérée pour les années 1774, 1775 et 1777.

D'une encre un peu pâlie sur un papier vergé mesurant 4,8 x 15 cm, le **document inédit**, se lit ainsi:

«J'ai reçu de Madame la veuve Duchesne la / Somme de trois cents livres pour l'année échue le premier / de celle-ci d'une rente viagère de pareille somme que / j'ai jur elle. A Paris le 4 Janvier 1777

JJRoufseau»



Le document est inséré dans un épais et lourd cadre noir. Au verso sont collés une coupure de journal et une notice dactylographiée qui affirme notamment:

«Cette pièce n'est pas signalée par Dufour dans son édition de la *Correspondance*. Elle est donc inédite. Dufour ne mentionne qu'un seul reçu analogue. Encore ce dernier ne contient-il que quelques mots écrits par Rousseau [6], alors que le mien est tout entier de sa main.»

⁴ Décédé le 9 avril 1795, il n'a pas épousé la Vve Duchesne comme on l'a longtemps cru avant Leigh.

⁵ 1766 («premier Janvier» – Lyon Bibliothèque municipale, Ms 1724 (signalé par Michel Termolle, courriel du 13 septembre 2015)

L 1946 / CC 6366 1768 (11 juin) – Paris BN, confirmée par la lettre à Pierre Guy (L 1947 / CC 6367)

L 2144 / CC 6658 1770 (29 janvier) – Boston ? privé

L 2225 / CC 6824 1771 (1^{er} janvier) – Paris ? privé

L 2279 / CC 6915 1772 (1^{er} janvier) – Paris ? privé

L 2321 / CC 6980 1773 (3 janvier) – Wien ? privé

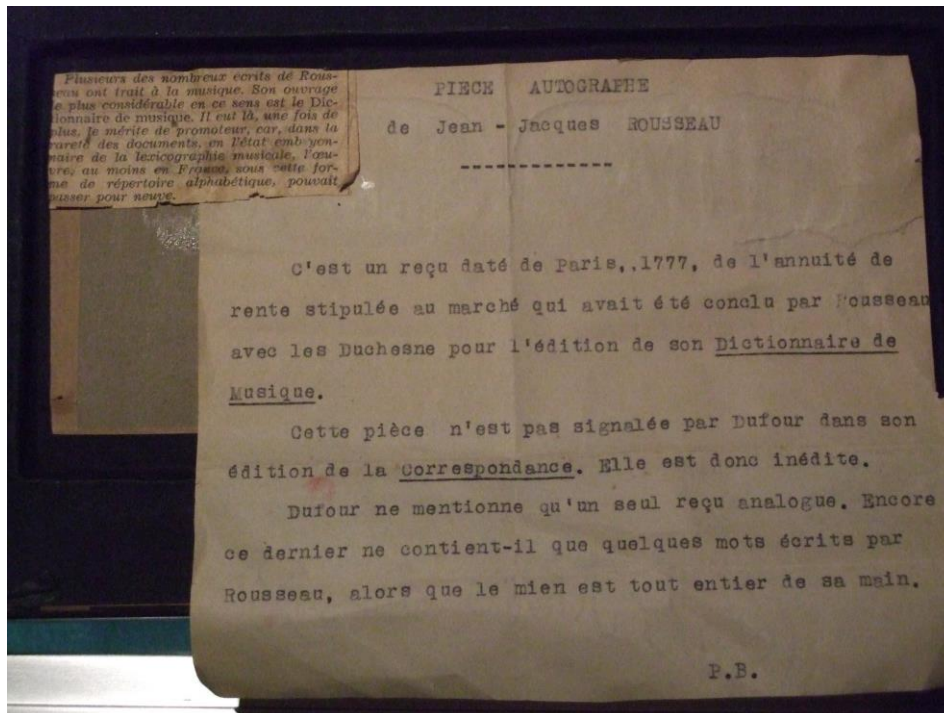
/ CC 7024 1774 (2 janvier) – Paris ? privé ? (2 pages, coll. Capelle, vente Laverdet 6 juin 1849)

L 2365 / CC 7068 1776 (2 janvier) -- Leningrad

1777 (4 janvier) -- MRM

L 2382 / CC 7150 1778 (8 janvier) – Toronto

⁶ Il s'agit du reçu en duplicata rédigé par Guy, corrigé et signé par Rousseau (CG 3972 = L 2225 / CC 6824).



Ce commentaire est signé des initiales P.B. Renseignement pris auprès de Jean-Daniel Candaux, celui-ci livre une piste qui semble hautement plausible, le père du vendeur ayant pu se procurer la pièce dans la région:

«Le seul P.B. possible à figurer dans la liste des auteurs de la *Table des Annales JJR 1905-1962* est Pierre Bovet.» (courriel du 21.07.2015)

Pierre Bovet (Grandchamp 1878-Boudry 1965), très engagé dans le mouvement de l'éducation nouvelle, était parti en 1912 à Genève pour diriger l'Institut Jean-Jacques Rousseau où il fit toute sa carrière jusqu'en 1944.

Ainsi, cette quittance non seulement ne se trouve pas dans la *CG* de Dufour-Plan achevée en 1934 mais elle ne figure pas plus dans Leigh (*CC*) ni dans l'édition des *Lettres (L)* du Tricentenaire et elle représente donc l'avant-dernier reçu à ce jour inédit de la rente touchée par Jean-Jacques Rousseau.

Remerciements à Charles-Edouard Duflon qui nous a signalé le document et nous a grandement facilité les démarches ainsi qu'à M. Thierry Bodin de la librairie *Les Autographes* à Paris, au vendeur qui a bien voulu se dessaisir de son héritage, à nos collègues rousseauistes Jean-Daniel Candaux et Michel Termolle.

Roland **KAEHR**
conservateur du MRM
20.09.2015